



TERMES DE REFERENCES

REUNION D'INFORMATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

Juillet 2025



CONTEXTE

Mis en place en 2002, le CCM Côte d'Ivoire est l'Instance Nationale de Coordination des subventions du Fonds mondial qui est habilitée à prendre toutes les décisions relatives à la gouvernance des projets financés par le Fonds mondial. Ses missions s'articulent autour de la gouvernance, de la mobilisation de ressources et du suivi stratégique de la mise en œuvre des subventions approuvées.

Le CCM-Côte d'Ivoire regroupe en son sein, des organisations des secteurs public, privé, de la société civile, des partenaires au développement, et des réseaux de personnes vivant avec le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Conformément aux directives du Fonds mondial, aux textes de base du CCM-Côte d'Ivoire et aux recommandations du CCM Evolution, il est prévu un renouvellement des membres tous les trois (3) ans.

Ainsi, juin 2026, marque la fin du mandat pour les instances actuelles.

Cet important processus concerne tous les secteurs dans lequel la participation de la société civile reste primordiale et obéît au respect « des principes d'alternance et de rotation » (Cf RI article 3.4.3.1). Il s'agira d'élections des représentants des OSC au sein du CCM Cote d'Ivoire dont la participation requiert entre autres, le droit de redevabilité et la rétro information à la base de la communauté, des activités mises en œuvre.

En vue de préparer le processus de renouvellement des membres CCM-Cote d'Ivoire issu des organisations de la société civile (OSC) pour la période de Juin 2026 à Juin 2029, une réunion d'information et d'échange avec les ONG est prévue le 30 Juillet 2025 à partir de 8 h 30 mn.

I. OBJECTIFS

A. Objectif général

Informer les ONG de la société civile en rapport avec les 3 pandémies du processus de renouvellement des membres de l'Assemblée Générale du CCM-Cote d'Ivoire pour la période de Juin 2026 à Juin 2029.



B. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- Rappeler le contexte du processus de renouvellement des membres CCM-Cote d'Ivoire.
- Présenter les conditions d'éligibilité des représentants des OSC au sein du CCM-Cote d'Ivoire pour la période de de Juin 2026 à Juin 2029.
- Orienter sur les documents attendus après chaque élection
- Présenter le chronogramme du processus de renouvellement des Membres CCM-Cote d'Ivoire

C. Résultats attendus

Au terme de cette réunion, les résultats suivants seront atteints :

- Tout le contexte du processus de renouvellement des membres CCM-Cote d'Ivoire est rappelé au OSC présentes;
- Les conditions d'éligibilité des représentants des OSC au sein du CCM-Cote d'Ivoire sont présentées de façon explicite aux ONG présentes ainsi que les documents attendus après chaque élection ;
- Le chronogramme détaillé du processus de renouvellement des Membres CCM-Cote d'Ivoire est présenté aux participants.

II. METHODOLOGIE

La réunion regroupera les représentants d'ONG et/ou de réseaux / faitière d'ONG dont la mission est directement ou indirectement liée à la lutte contre le VIH, la Tuberculose et le Paludisme;

Seront également présentes, toutes ONG répertoriées, œuvrant dans le domaine de la santé.

Elle s'articulera autour de présentations sur support PowerPoint suivi d'échanges;

Les recommandations retenues et les prochaines étapes seront partagées à l'assemblée en fin de réunion.

III. DATE ET LIEU

le mercredi 30 juillet 2025 à partir de 8 heures 30 à **ROBERT'S HÔTEL** situé au II **PLATEAUX AGHIEN** face à la **CITÉ SICOGI** .



IV. PARTICIPANTS

Sont conviées à cette réunion d'information et d'échange, toutes les ONG intervenant dans le domaine de la santé et plus particulièrement en lien avec la lutte contre le VIH, la Tuberculose et le Paludisme.

Chaque ONG est priée de se faire représenter par **deux (2) personnes ressources**.

V. AGENDA

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
8h30h-9h00	Accueil et installation des participants	Secrétariat Permanent
9h00-9h15	Mot de bienvenue	Secrétaire Permanent
9h15-9h45	Présentation du CCM-Cote d'Ivoire et du contexte de renouvellement	Secrétaire Permanent
9h45-10h45	Présentation des conditions d'éligibilité des représentants des OSC au sein du CCM-Cote d'Ivoire + Échanges Présentation des documents attendus après élection + Échanges	Secrétariat Permanent + participants
10h45-11h15	Présentation du Chronogramme de renouvellement + Échanges	Secrétariat Permanent + participants
11h15-11h30	Clôture	Secrétaire Permanent